

PIECES A FOURNIR

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

- ☐ Imprimé à remplir en mairie ou pré-demande possible sur www.service-public.fr
- ☐ Original de la CNI
- ☐ Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 6 mois
(pour une première demande, si la CNI est périmée depuis plus de 2 ans ou si présence d'accent ou de trait d'union)
- ☐ Justificatif de domicile original de moins de 3 mois (facture EDF, facture abonnement téléphone mobile, avis d'imposition)
 - **si hébergé** : attestation hébergement depuis plus de 3 mois signée par l'hébergeant et l'hébergé + CNI de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant (originaux)
- ☐ 2 photos d'identité
- ☐ Livret de famille (si changement d'état civil : mariage, divorce)
- ☐ Empreinte à faire en mairie

En cas de perte, vol :

- ☐ Déclaration de perte + Copie intégrale acte de naissance + timbres fiscaux 25 € + document avec photo (licence, carte vitale, permis...)
- ☐ Si vous ne possédez pas de passeport, présenter **OBLIGATOIREMENT** un des documents suivants (également pour les personnes majeures qui n'ont jamais eu de Carte d'identité) :
 - Avis d'imposition sur le REVENU
 - Permis de conduire sécurisé
 - Livret de famille des PARENTS
 - Attestation de recensement ou bulletin militaire

En complément, pour les mineurs :

- ☐ CNI de la personne qui va signer l'autorisation parentale. (original)
- ☐ Livret de famille
- ☐ Présence de l'enfant obligatoire

Si les parents vivent ensemble sans être mariés :

- ☐ • CNI du deuxième parent + attestation autorisant l'autre parent à faire une demande de carte d'identité pour l'enfant commun.

Si les parents sont séparés :

- ☐ • En cas de **garde alternée** fournir le justificatif de domicile des deux parents
- ☐ • S'il n'y a pas de jugement, fournir une attestation à l'amiable (signée par les deux parents) expliquant le mode de garde signée par les deux parents + CNI du deuxième parent + attestation autorisant l'autre parent à faire une demande de carte d'identité pour l'enfant commun.

Ou

- ☐ • Jugement de séparation ou de mode de garde.